



Révocation d'un membre du Cs

Par **cannelle38170**, le **26/02/2016 à 14:33**

nous pensons révoquer un membre du CS à la prochaine AG.
cette personne fait régner un climat de tension et d'agressivité , et conteste toutes les décisions pourtant voter avec elle en CS.
Elle agresse verbalement tous intervenants ;de ce fait les entreprises hésitent à travailler dans cette ambiance.
Comment rédiger une révocation.

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...

Par **morobar**, le **26/02/2016 à 18:25**

Bonsoir,

Il ne faut pas rédiger une révocation, mais une proposition à l'AG, en ces termes: proposition de révocation mandat au conseil syndical de Monsieur Tartempion, à la demande de messieurs machin, truc et chose, vote à la majorité de l'article 25.

Par **amajuris**, le **26/02/2016 à 18:52**

bonjour,

il faut que les copropriétaires ne réélisent pas cette personne à la prochaine A.G.
Salutations